



**MINISTRE
DE LA CROISSANCE, DE L'ENTREPRISE ET DU COMMERCE**

Bureau 358
Palais législatif
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8
CANADA

Le 19 mars 2019

Monsieur James Wilson
Président
Conseil d'administration du Fonds de développement économique local
15, croissant Moak
Thompson (Manitoba) R8N 2B8

Monsieur,

Je suis heureux de confirmer le Fonds de développement économique local à titre de partenaire de développement économique régional de la province pour le nord du Manitoba, ainsi qu'à titre d'entité responsable de la coordination de la mise en œuvre de la Stratégie Objectif Nord.

Le but de la présente lettre de mandat consiste à énoncer les façons dont le Fonds collaborera pour aider le Manitoba à atteindre ses engagements dans les domaines clés suivants :

- La plus grande amélioration dans la création d'emplois et la croissance économique.
- La plus grande amélioration dans les partenariats avec les entreprises et l'industrie.
- La plus grande amélioration dans l'atteinte de résultats liés à la prestation de services de qualité.
- La plus grande amélioration des finances publiques.

Mandat du Fonds de développement économique local :

À titre de partenaire de développement économique régional de la province pour le nord du Manitoba, le Fonds devra :

- diriger la mise en œuvre du plan d'action Objectif Nord;

- coordonner les services de développement économique pour les entreprises et les entrepreneurs du Nord, en collaboration avec d'autres organismes qui fournissent du soutien commercial dans la région, afin d'éviter les doublons et de créer des voies claires pour les entreprises;
- collaborer avec le ministère de la Croissance, de l'Entreprise et du Commerce et le ministère de l'Agriculture, et consulter les municipalités, les collectivités autochtones, les entreprises, les fournisseurs de formation et autres intervenants du Nord, afin de faire progresser des initiatives visant à :
 - faire croître les entreprises et les industries locales;
 - créer des emplois;
 - attirer des talents et des investissements;
 - faire accroître la compétitivité économique et la prospérité dans le nord du Manitoba,
- entreprendre un examen des programmes de prêts existants pour déterminer s'ils répondent aux besoins des entreprises du Nord. Le Fonds présentera au gouvernement une analyse robuste et des recommandations à la première moitié de l'exercice financier 2019-2020.

Nous nous attendons à ce que le Fonds adopte une approche « équipe du Manitoba » avec les autres partenaires provinciaux et le gouvernement, pour faciliter les initiatives en entrepreneuriat, en démarrage d'entreprise et en innovation commerciale; les initiatives de développement du commerce et d'accès aux marchés; et les initiatives touristiques partout dans le nord du Manitoba.

Le Fonds doit appliquer les principes suivants à toutes ses activités :

- faire progresser la réconciliation avec les Manitobains autochtones et favoriser la force continue des contributions autochtones à l'économie du Manitoba;
- établir des liens avec la communauté francophone pour promouvoir sa vitalité économique et répondre à ses besoins;
- favoriser les contributions des femmes, des jeunes, des nouveaux arrivants au Manitoba et d'autres groupes prioritaires en tant que moteurs de la croissance économique;
- encourager le développement économique durable, conformément aux priorités articulées dans le Plan vert et climatique du Manitoba.

Travailler ensemble pour maximiser notre incidence :

Les activités que le Fonds entreprend à titre de partenaire provincial doivent cibler les besoins de l'industrie fondés sur des données probantes; tirer parti des contributions du secteur privé et d'autres aides financières; et fournir des résultats clairs pour les priorités de développement économique du Manitoba, tel que cela est articulé dans notre Plan d'action pour la croissance économique, le rapport *Growing Manitoba's Economy*, et d'autres stratégies provinciales.

Nous collaborerons à l'élaboration et à la prestation de programmes pour veiller à ce que nos programmes provinciaux soient sensibles aux besoins de l'industrie et aient des rendements sur nos investissements. Nous demanderons à nos partenaires de nous fournir des commentaires et de l'expertise pour aider à orienter l'élaboration des initiatives, des stratégies et des programmes provinciaux qui permettent à nos entreprises et à notre économie de croître et de prospérer.

Les entreprises et les entrepreneurs du Manitoba s'attendent à des services coordonnés et à des voies claires. Le Fonds et les autres partenaires provinciaux travailleront ensemble pour offrir une approche axée sur le client qui permettra aux entreprises d'accéder aux soutiens dont elles ont besoin, au moment où elles en ont besoin. Les partenaires travailleront en étroite collaboration avec le ministère de la Croissance, de l'Entreprise et du Commerce par l'entremise du nouveau Bureau de développement économique; poursuivront leur collaboration avec le ministère de l'Agriculture à titre de responsables des projets de développement économique du secteur agricole; et collaboreront avec le ministère des Relations avec les Autochtones et le Nord sur les questions nécessitant la participation autochtone.

Production de rapports et mesure de la performance :

Le Fonds conclura un accord de contribution avec le ministère de la Croissance, de l'Entreprise et du Commerce, fondé sur son mandat de partenaire. Le Fonds sera chargé de fournir au ministère des rapports des mesures de la performance et des résultats pour faire état des incidences de ses activités à titre de partenaire provincial. Il est surtout important que le Fonds contribue à l'observation de notre engagement à l'égard des Manitobains, qui consiste à redresser la situation financière en appliquant une gestion financière rigoureuse, en faisant preuve de transparence et en réalisant une utilisation optimale de l'argent des contribuables.

Ensemble, le ministère de la Croissance, de l'Entreprise et du Commerce, le Fonds et les autres partenaires régionaux et stratégiques collaboreront à la mise en œuvre des éléments clés du Plan d'action pour la croissance économique. Le Manitoba devient un endroit plus attrayant pour le démarrage de nouvelles entreprises, la croissance d'entreprises existantes et les investissements d'entreprises étrangères. Le monde commence à remarquer notre province, et je suis convaincu que l'équipe Manitoba consolidera cet essor pour accroître la prospérité des Manitobains. Je me réjouis à l'idée de travailler avec le Fonds pour promouvoir la réussite continue de l'économie du Manitoba.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le ministre de la Croissance, de l'Entreprise et
du Commerce,

**Original Signed by
Blaine Pedersen**

Blaine Pedersen

- c. c. M. Oswald Sawh, Fonds de développement économique local
M. Dave Dyson, sous-ministre de la Croissance, de l'Entreprise et du Commerce